

De l'opération Serval (11/01/2013 au 31/07/2014) à l'opération Barkhane (depuis le 01/08/2014), la guerre au terrorisme et l'impossible paix au Mali

1/ Identifier les forces belligérantes en présence et leurs motivations

Document 1 : Une petite vidéo de décryptage du Monde pour comprendre les origines du conflit interne au Mali et l'internationalisation de la guerre

<https://www.youtube.com/watch?v=IHWBx7qnE98>

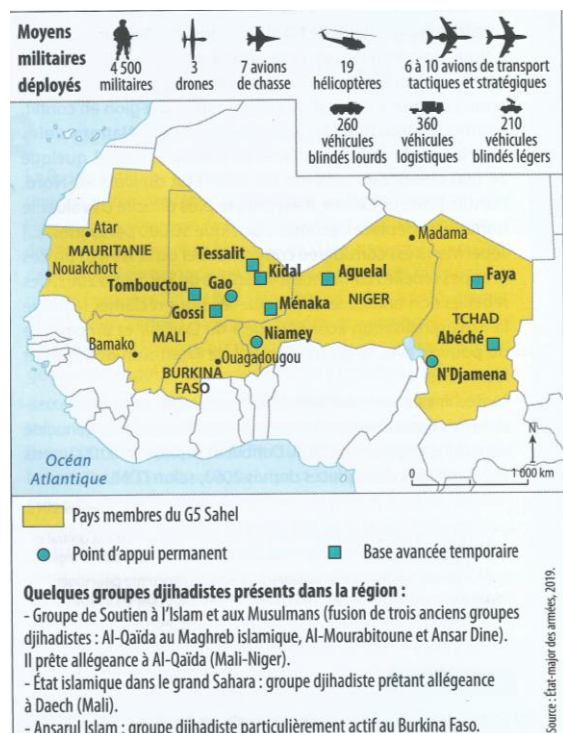


Document 2 : Les objectifs de l'opération Barkhane

L'opération Serval¹ s'est achevée le 31 juillet 2014. Déclenchée le 11 janvier 2013 à la demande du gouvernement malien, cette intervention militaire a permis de stopper l'offensive djihadiste qui menaçait Bamako, de mettre fin à l'organisation industrielle du terrorisme qui s'était développée dans le désert du Nord Mali et de transférer la mission de stabilisation du Mali aux partenaires maliens ainsi qu'aux forces de l'ONU (MINUSMA²). Le caractère transfrontalier de la menace terroriste, notamment lié à la nature désertique de la zone sahéenne, requiert d'agir dans une zone vaste comme l'Europe par une approche régionale pour traiter les ramifications de l'organisation terroriste et contrer des mouvements transfrontaliers dans la bande sahélo-saharienne. Cette approche doit permettre :

- d'appuyer les forces armées des pays partenaires de la bande sahélo-saharienne ;
- de renforcer la coordination des moyens militaires internationaux ;
- d'empêcher la reconstitution de zones refuges terroristes dans la région.

C'est dans cet esprit que l'opération Barkhane a été lancée le 1^{er} août 2014.



Source : ministère des Armées, novembre 2019.

1 Opération militaire menée au Mali par la France pour aider l'armée malienne à lutter contre les groupes djihadistes au nord du pays.

2 MINUSMA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali.

Document 3 : Christophe Châtelot, « En cinq ans, le G5 Sahel a échoué à faire ses preuves », *Le Monde*, 12 juillet 2019.

L'Union européenne (UE), par la voix de sa haute représentante pour les Affaires étrangères, Federica Mogherini, a annoncé, mardi 9 juillet, à Ouagadougou, l'attribution de 138 millions d'euros supplémentaires aux 5 G5 Sahel. Une rallonge qui doit permettre de renforcer les capacités militaires de cette alliance formée en février 2014 par le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

Celle-ci intervient alors que, comme l'a indiqué le 10 lendemain, à Nairobi, le secrétaire général des Nations unies (ONU), Antonio Guterres : « Malheureusement, nous constatons que le terrorisme progresse. » Le G5 Sahel est une structure à deux faces développement d'un côté et sécurité de l'autre. Or, côté militaire, la force conjointe G5 Sahel, lancée en 2015, est sous perfusion de bailleurs de fonds qui pourraient finir par se lasser devant le manque de résultats opérationnels. Constituée de bataillons mis à disposition par les cinq pays membres, cette force est en effet toujours en phase d'installation et n'a encore mené aucune action militaire d'envergure et autonome. Pire, l'un de ses principaux postes de commandement, celui de Sévaré, au Mali, a été détruit en 2018 par les djihadistes.

2/ Une sale guerre, conflit asymétrique et irrégulier.

Décrire les techniques de combat en réutilisant le vocabulaire vu en partie 1.

Document 4 : Entretien avec Caroline Roussy, « La présence française au Sahel : quel avenir pour l'opération Barkhane ? », iris-france.org, 8 novembre 2019.

Qu'est-ce qui explique que les groupes terroristes parviennent à maintenir un pouvoir de déstabilisation dans la région, alors même qu'une opération militaire d'envergure de lutte contre cette menace sécuritaire est en place depuis plusieurs années?

Pour l'instant les explications tardent à s'imposer. Le rapport de force est asymétrique. D'un côté, il y a des armées professionnelles entraînées, rompues à l'exercice militaire, disposant d'outillages modernes voire de nouvelles technologies, tandis que de l'autre, et par contrepoint des moyens déployés, l'organisation semble artisanale. Et pourtant ce sont les terroristes qui sont à l'initiative. Ils imposent leur calendrier, contraignant les forces légales à la réaction. [...] On observe néanmoins, depuis 2018, une évolution. Le volet militaire a été renforcé par un volet développement, englobant la notion de sécurité humaine. La catégorie «terroristes» recouvre, en effet, différentes réalités et ne doit pas masquer la pluralité des motivations de celles et ceux qui s'y agrègent ou qui y sont agrégés. Si la motivation peut être religieuse, la tentation du djihad peut aussi être opportuniste, voire monétaire. Nous disposons actuellement de témoignages de personnes qui racontent s'être enrôlées pour gagner de l'argent, ce qui signifie qu'une économie s'est développée dans le sillage du terrorisme. De tels cas interrogent les modèles étatiques et de développement qui, aujourd'hui, n'offrent pas de perspectives d'avenir.

Document 5 : Le Monde-AFP, Deux militaires français tués en opération au Mali, 5 septembre 2020

Au total, 45 soldats français, en comptant les deux militaires tués samedi, sont morts au combat dans les opérations « Serval » (2013) et « Barkhane » (depuis 2014).

Deux militaires de la force française « Barkhane » au Sahel, du premier régiment de hussards parachutistes de Tarbes, ont été tués en opération samedi au Mali par l'explosion d'un engin explosif improvisé (IED) au passage de leur véhicule blindé, a annoncé l'Elysée samedi 5 septembre.

« Le président de la République a appris avec une très vive émotion la mort de deux militaires français, le brigadier-chef de première classe S.T. et le hussard parachutiste de première classe Arnaud Volpe, après la destruction de leur véhicule blindé par un engin explosif improvisé, ce matin lors d'une opération dans la région de Tessalit, au Mali », a fait savoir la présidence dans un communiqué, ajoutant qu'un troisième militaire avait été blessé dans l'explosion.

« Le président de la République s'incline avec un profond respect devant le sacrifice de ces soldats du premier régiment de hussards parachutistes de Tarbes, morts pour la France dans l'accomplissement de leur mission contre le terrorisme au Sahel », a ajouté l'Elysée, qui, à la demande de la famille, n'a pas publié le nom de l'un des deux militaires tués.

Quarante-cinq soldats tués au Mali depuis 2013

L'opération « Barkhane » compte autour de 5 100 soldats. Au total, 45 soldats français, en comptant les deux militaires tués samedi, sont morts au combat dans les opérations « Serval » (2013) et « Barkhane » (depuis 2014), selon l'état-major. Un décompte qui n'intègre pas les accidents.

Exprimant ses « très sincères condoléances à leurs familles, à leurs proches et à tous leurs frères d'armes », Emmanuel Macron a de nouveau appelé « à la mise en place sans délai d'une transition

politique civile au Mali, conformément aux attentes [du] peuple, de l'ensemble des pays qui le soutiennent, et condition sine qua non d'une lutte efficace contre les terroristes ».

Document 6 : Nathalie Guibert, « Si on a cinq minutes, on mange ; dix, on dort » : les légionnaires de « Barkhane » racontent leur infernale mission au Mali, Le Monde, 3 août 2020

ENQUÊTE Depuis février, les soldats du 2^e régiment étranger d'infanterie traquaient les djihadistes de l'organisation Etat islamique dans le grand Sahara. Récit d'un mandat exceptionnel.

« Chercher l'ennemi là où il évolue »

Au Mali, ce furent cinq mois ininterrompus de feu, de sable, de nuits sans sommeil. Ordre avait été passé en janvier d'effacer l'organisation Etat islamique dans le grand Sahara (EIGS) du terrain sahélien. (...) Les légionnaires la voulaient, cette traque des djihadistes. Chacun de ces professionnels du combat réclamait sa part du bilan. Ils l'ont eue. Harcèlement, fouilles et ratissage, combat d'infanterie débarqué, neutralisations à chaque occasion. Ce fut un mandat exceptionnel. Cela faisait longtemps que la quasi-totalité du régiment n'était pas partie ainsi, avec 900 hommes : le groupe « Dragon » a rempli sa mission. « *Le pur bonheur, il est là, faire le métier pour lequel on est payé, chercher l'ennemi là où il évolue, tout connaître de ses chemins, jusqu'au marché où il s'approvisionne* », note le major Joselito. Ils peuvent s'exprimer ainsi car, répètent-ils tous, « *tout le monde est rentré* ». Ni tué ni blessé grave. Un tiers de ces soldats, 26 ans en moyenne, ont vécu en 2020 leur première opération extérieure sous le drapeau français.

Le « 2^e étranger » a lancé ses compagnies dans le Gourma, région du Mali située sous le fleuve, entre Tombouctou et Gao. C'est dans cette zone frontalière du Niger et du Burkina que sévit l'EIGS. Les officiers l'évoquent comme une « *zone de chasse* ». Un plat désert mité d'arbustes avarés d'ombre, des pistes surnoises dont les enfonçures attendent de briser les véhicules, des sols où toute plante porte des épines. Quand les légionnaires y ont pris place, l'armée malienne était durement frappée par la guérilla djihadiste. « *Il fallait stopper la dégradation de la situation et générer du bilan* », assure le colonel Arnaud Guerry qui passera le commandement du régiment d'ici à quelques jours. Du bilan : empêcher, capturer, tuer les combattants de l'EIGS, donc. « *Les actions de combat ont systématiquement tourné à notre avantage.* »

(...) « *Au Mali, pas de demi-mesure* », raconte le lieutenant Walter, un petit blond au visage brûlé par le soleil qui a commandé la section commando du régiment. « *Les nuits sont soit si noires qu'on n'y voit pas à deux pas même avec nos visions nocturnes, soit aussi claires que le jour.* »

« Résistance mentale »

Le « 2^e étranger » a connu une vingtaine d'affrontements avec les groupes armés du Mali. « *A 20 mètres* » de l'ennemi dans certains cas, signale un légionnaire. Nul n'a jamais sous-estimé cet adversaire du Sahel, accrocheur, déterminé. Il a tué en mai deux légionnaires d'un autre régiment. En cette fin juillet, au quartier Chabrières, on attend donc les permissions avec la satisfaction du devoir accompli et une fatigue que l'on tait. On a « *fait du bilan* », même si l'état-major à Paris refuse de donner le nombre d'ennemis tués par « Barkhane » – sûrement plus de 600 depuis le début 2020 – ou celui des prisonniers. Le colonel Guerry évoque la neutralisation d'un artificier important de l'EIGS, de plusieurs poseurs d'engins explosifs. Il cite les milliers de munitions saisies, les tonnes de matériel prêt à fabriquer des bombes, le renseignement accumulé. (...)

Sas de décompression

Le 10 mai, la 2^e compagnie avait commencé la traque d'un groupe de vingt combattants, qui lui ont filé entre les doigts à plusieurs reprises. Quatre jours plus tard, quand les djihadistes ont commis l'erreur d'allumer un téléphone portable, une opération de frappe française comprenant un drone a eu raison d'eux. Les hommes de Nîmes ont peigné le sol pour « *l'évaluation* » du bombardement. Des corps ennemis pulvérisés, ils ne parlent pas. Le colonel évoque « *un moment difficile* ».

3/ La solution ne peut être que politique

Présenter les éléments montrant que la sortie de crise et le retour à la paix au Mali sont et seront très difficiles à construire.



Document 7 : Laurent Bigot, « Au Mali, la France est encore et toujours dans le déni face aux réalités sahéniennes », 27 août 2020

Dès 2011, l'ancien diplomate français Laurent Bigot avait alerté sur « l'état de déliquescence du régime malien en considérant que le pays était au bord du précipice ».

Le colonel Assimi Goita, chef de la junte et du Comité national pour le salut du peuple (CNSP), lors d'une réunion avec les médiateurs de la Cédéao, à Bamako, le 22 août 2020.

Kidal, péché originel de la France

La France est intervenue militairement au Mali en 2013 pour stopper l'avancée des troupes d'Ansar Dine dirigé par Iyad Ag Ghali. J'ai déjà écrit qu'il s'agissait d'une décision pragmatique et courageuse de la part de François Hollande. L'opération « Serval » a été rondement menée et a permis de faire reculer les groupes armés dits djihadistes aux confins du Mali, pendant que l'armée régulière reprenait possession de la partie septentrionale, à l'exception notable de Kidal laissée aux séparatistes touareg du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA).

Là se trouve le péché originel de la présence militaire française, une ambiguïté à tout le moins, voire une compromission, avec les groupes armés touareg réclamant l'indépendance de l'Azawad. Je n'ai jamais compris la fascination d'une partie de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) et de l'armée française pour ces groupes armés touareg qui prétendaient être disposés à lutter contre les groupes dits djihadistes en échange d'un soutien en faveur de l'indépendance de l'Azawad.

C'était oublier que l'offensive militaire contre l'armée malienne en 2012 avait été lancée par le MNLA et que c'est le ralliement des groupes dits djihadistes à cette offensive – en particulier Ansar Dine d'Iyad Ag Ghali – qui a provoqué la déroute totale de l'armée malienne. Comment la France pouvait donc prétendre sauver l'intégrité territoriale du Mali en affichant une proximité avec le MNLA, ennemi de l'Etat malien ?

Risque d'afghanisation

Et comme si un péché originel ne suffisait pas, la France s'est encore plus compliquée la tâche en transformant l'opération « Serval » en opération « Barkhane » afin de lutter contre le terrorisme dans le Sahel. La militarisation de la lutte contre les groupes armés terroristes à l'extérieur de nos frontières est désormais une doctrine qui mériterait d'être discutée sereinement. C'est à croire que nous n'avons rien appris de l'expérience afghane.

Pourtant, Bernard Bajolet, alors ambassadeur en Afghanistan, avait écrit un télégramme diplomatique subtil pour alerter sur le risque d'afghanisation de l'intervention militaire française. Une présence militaire étrangère durable finit toujours par être considérée comme une armée d'occupation.

Surtout quand cette dernière s'arroge, sur le territoire malien, le droit de tuer (le terme « *neutraliser* » employé par le ministère de la défense français euphémise une réalité qu'il convient de nommer pour comprendre), des individus présumés terroristes qui sont le plus souvent des parents (frère, mari, père, fils...) de populations locales. Au-delà du fait que cette stratégie d'exécutions ciblées n'a jamais produit quelque efficacité avérée en matière de réduction de la menace terroriste, elle nourrit l'hostilité des populations locales qui voient les leurs exécutés par une armée étrangère.

Fétichisme électoral

Et comme cela ne suffisait pas, la France apparaissait comme un soutien indéfectible du régime d'« IBK », de plus en plus rejeté par la population pour cause de corruption et d'incurie généralisées. Là encore, le parallèle avec le régime corrompu d'Hamid Karzaï en Afghanistan est troublant.

L'Occident en général – et la France en particulier – pratique le fétichisme électoral en réduisant l'exercice effectif de la démocratie au rituel des élections, élections validées internationalement même quand la fraude est massive. Et une fois les élections reconnues comme justes et transparentes, alors le pays est durablement estampillé « démocratie » au mépris des réalités quotidiennes vécues par les populations. En promouvant ainsi la démocratie, on en devient les fossoyeurs.

Albert Einstein disait que la folie était de toujours faire la même chose et de s'attendre à un résultat différent. Les mêmes causes produisent donc les mêmes catastrophes. Ce qui s'est produit au Mali pourrait se produire au Niger voisin tant les similitudes sont nombreuses.

Document 8 : Isaline Bergamaschi, « La crise que traverse le Mali signe aussi l'échec de décennies d'intervention internationale », *Le Monde*, 9 septembre 2020

La politologue Isaline Bergamaschi interroge la capacité et la légitimité des bailleurs de fonds à construire un Etat de l'extérieur. Propos recueillis par Laurence Caramel

Le 8 septembre 2020, place de l'Indépendance, à Bamako, la capitale malienne.

Source : MICHELE CATTANI/AFP



Faites-vous aujourd'hui la même analyse que pour la crise de 2012 pour expliquer le rejet d'Ibrahim Boukakar Keïta (IBK) ?

Isaline Bergamaschi L'intervention internationale au Mali a commencé bien avant l'opération militaire française débutée 2013. Le pays a une longue tradition de dépendance à l'aide internationale qui conduit à une coproduction des politiques publiques par les acteurs étrangers et des acteurs nationaux. Cette dépendance est visible et se fait cruellement ressentir quand, à l'occasion d'un coup d'Etat, une partie de la coopération internationale est suspendue : la capitale Bamako et l'économie tournent au ralenti.

Lors de la crise de 2012, ces donateurs sont apparus comme les sponsors, volontaires ou non, du régime d'Amadou Toumani Touré (ATT), malgré toute la contestation et la déception qu'il suscitait. La mauvaise gestion de la crise dans le nord du pays, la mauvaise gouvernance, l'augmentation de la corruption, des réformes économiques poussées par la Banque mondiale telle que la privatisation de la Compagnie malienne de développement des textiles (CMDT) ou le soutien de certaines ambassades ou agences de coopération au projet de réforme du Code de la famille sont autant de sujets qui, à l'époque, avaient cristallisé le mécontentement. Les donateurs sont restés sourds à cette montée de la colère, considérant que malgré toutes les imperfections du système, il était préférable d'essayer de renforcer les capacités de l'Etat malien.

Mais huit ans après, ce sont les mêmes causes qui ont poussé la population dans les rues dans un contexte sécuritaire très dégradé. Les pratiques dénoncées sous ATT ont perduré sous IBK. La crise que traverse le Mali n'est pas seulement une crise de l'Etat malien ou de la faillite de sa classe politique depuis la démocratisation en 1992. Elle signe aussi l'échec de décennies d'intervention internationale à travers la promotion d'un modèle de développement extraverti dans lequel les acteurs internationaux finissent par faire partie de l'Etat avec toutes les ambiguïtés que

cela peut engendrer. Aujourd'hui, sa remise en cause dans le discours de l'opposition et des forces sociales et politiques favorables au coup d'Etat est plus centrale qu'en 2012.

Quels sont les problèmes posés par ce modèle ?

Le fait que toutes les politiques publiques sont produites avec des acteurs internationaux pose un problème de démocratie puisque des personnes qui ne sont pas élues et n'ont aucune responsabilité vis-à-vis des citoyens maliens sont impliquées dans tous les ministères. Partout, il y a des experts et des assistants techniques étrangers payés par des gouvernements européens. Parallèlement, une partie importante de l'aide passe directement par des projets qui ne sont pas gérés par des institutions nationales, ce qui pose souvent des problèmes d'articulation, de doublon, mais aussi de pérennité, car ils ne sont pas intégrés pleinement aux politiques publiques. Les priorités et procédures des projets sont ceux des agences internationales. Cette situation s'est aggravée depuis 2012, puisque les acteurs internationaux ont massivement investi le champ humanitaire et sécuritaire.

Dans le même temps, vous pointez les difficultés à suivre l'utilisation de cet argent...

Il est de plus en plus difficile de suivre les flux financiers liés aux interventions internationales au Mali. (...) Les bailleurs de fonds eux-mêmes ont du mal à avoir une vision claire. (...) D'autre part, les acteurs publics maliens ont développé depuis des décennies des stratégies pour « s'approprier » cette aide et s'en accommoder en ne mettant pas en œuvre les réformes qui leur sont imposées, en détournant les fonds vers d'autres cibles ou d'autres fins... Cela ne facilite pas une évaluation.

Les bailleurs de fonds doivent-ils reconsidérer leurs modalités d'intervention au Mali ?

L'échec malien invite à nous interroger sur la capacité de la communauté internationale à construire un Etat de l'extérieur plutôt que de poursuivre dans cette fuite en avant. L'aide au développement sert aux pays occidentaux et aux organisations multilatérales à maintenir des liens, y compris de dépendance, avec un pays comme le Mali.

